

# Pompes funèbres Catalano

619 Bd Frédéric Mistral

84420 PIOLENC FRANCE

Tel : 04.75.04.87.86

SARL au capital de 16000€Euros

RCS : 399054881 null

SIRET : 39905488100046 APE : 4932Z

N° intracommunautaire : FR64399054881

N° habilitation : 17-26-137

N° ORIAS : 08 044 666

Responsable légal : Mr CATALANO Gilbert

CLIENT

84420 PIOLENC

Devis n°0000000052 établi le 09/01/2025

Désignation	MT TTC	TVA
<b>Organisation et démarches</b>		
* Démarches et formalités administratives	145,00	2
<b>TOTAL Organisation et démarches</b>	<b>145,00</b>	
<b>Cercueil - Mise en bière et fermeture</b>		
* SERINGUA	90,00	2
Mise en bière et fermeture du cercueil	95,00	2
* Cercueil Crémation PIN CREMATION FORME PARISIENNE QUALITE BOIS NOUEUSE EQUIPEMENT PLASTIQUES ESSENCE : PIN EPAISSEUR : 22 mm EQUIPEMENTS : POIGNEES+VISERIE+PLAQUE IDENTIFICATION	790,00	2
<b>TOTAL Cercueil - Mise en bière et fermeture</b>	<b>975,00</b>	
<b>Convoi funéraire local</b>		
Mise à disposition d'un véhicule funéraire avec chauffeur	230,00	3
<b>TOTAL Convoi funéraire local</b>	<b>230,00</b>	
<b>Cérémonie</b>		
* Mise à disposition d'un maître de cérémonie	147,00	0
* Désinfection véhicule	30,00	2
Registre de condoléances et table	80,00	2
Véhicule transport de corps avec chauffeur 50 Km	210,00	3

Désignation	MT TTC	TVA
* Porteur	156,00	2
<b>TOTAL Cérémonie</b>	<b>623,00</b>	

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(\*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

Validité du devis : 1 mois

TVA	MT HT €	MT TVA €	MT TTC €
0	0,00	147,00	147,00
2	20,00	1155,00	1386,00
3	10,00	400,00	440,00
Total		1702,00	1973,00

Bon pour accord

Signature

**CONDITIONS DE VENTE**

Vous avez été reçu par Fabien CATALANO

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société se charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse d'épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur. Nos conditions de paiement sont impératives. Les pénalités pour retard de paiement seront calculées par application du taux d'intérêt légal augmenté de 5 points ou du taux maximum autorisé par la loi, si celui-ci est inférieur. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.

# Pompes Funèbres - Marbrerie Angès et Lys

## Agence de Sablet : 327, Route de Carpentras

Téléphone 24h/24 - 7j/7 : 07 86 46 50 39

Mail : pf.angesetlys@gmail.com

Habilitation : 2021-84-319 - Siret : 893 189 076 00019 - APE : 9603Z - TVA : FR52 893 189 076 - Orias : 21003244

<b>Devis :</b>	<b>SA 25-01-15 (1)</b>	<b>Date :</b> 15/01/2025	<b>Validité :</b> Année 2025 <b>Délai :</b> à convenir	<b>Votre conseiller :</b> M. Lionel FIOLE
----------------	------------------------	--------------------------	---	--

<b>Client·e :</b> MAIRIE de PIOLENC	<b>Adresse :</b> 6 Rue Jean Moulin 84420 PIOLENC	<b>04 90 29 63 66</b>
-------------------------------------	---	-----------------------

### Devis CREMATION basique

*Lieu de décès : Centre Hospitalier à maximum 50kms de Piolenc. Maintien du corps en chambre mortuaire de l'hôpital pendant 3 jours, démarches administratives réalisées par famille, pas de préparation du défunt, cercueil Pin 1er prix avec capiton simple, mise en bière avec fermeture du cercueil et pose de scellés par la Police nationale, crémation directe sans cérémonie au crématorium d'Orange avec dispersion des cendres au jardin du souvenir du crématorium d'Orange.*

Désignation des prestations	Code TVA	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC des prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
<b>Préparation / Organisation des obsèques</b>				
Démarches administratives ( <b>Réalisées par la famille</b> )	2			
Kilomètres supplémentaires pour démarches et formalités administratives -1,30€ TTC/km -	2			
Frais d'autoroute pour démarches et formalités administratives	2			
Frais de dossier pour prélèvement du règlement sur compte du défunt	2			
Admission en chambre funéraire (horaires ouverture)	2			
Admission en chambre funéraire (hors horaires ouverture)	2			
Séjour en case réfrigérée	2			
Séjour en salon	2			
Salle pour soins somatiques	2			
Retrait pile (peace-maker)	2			
Toilette / Habillage	2			
Soins de thanatopraxie **	2			
Table (réfrigérée / non réfrigérée) + parure avec véhicule de livraison	2			
Avis de décès communal (affichettes)	2			
Remerciements communal (affichettes)	2			
Cartes de remerciements + enveloppes - 2€ TTC l'unité -	2			
Parution avis de décès dans le journal Le Dauphiné	2			
<b>Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil)</b>				
Véhicule funéraire pour transport avant mise en bière *	1			
Brancardier * (x2)	1			
Housse mortuaire + bracelet d'identification du défunt	2	50,00 €		
Transport avant mise en bière dans un rayon de 25 kms aller/retour *	1			
Kilomètres supplémentaires pour transport avant mise en bière - 1,30€ TTC/km -	2			
Majoration transport avant mise en bière - Hors horaires d'ouverture d'agences -	2			
Majoration transport avant mise en bière - Jour férié / Weekend/ Nuit (22h-6h) -	2			
Majoration transport avant mise en bière - Réquisition -	2			
Frais d'autoroute pour transport avant mise en bière	2			
Frais de déplacement pour repas /hébergement	2			
Housse de réquisition + bracelet d'identification du défunt	2			

\*Prestations obligatoires \*\*Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

**Signature du client :**

<b>Cercueil et accessoires</b>				
Cercueil agréé * : <b>Contis</b>	Essence du cercueil : <b>Pin Massif</b>	2	599,00 €	
Cercueil comprenant 4 poignées *, une cuvette étanche *, caches vis, plaque d'identification				
Capiton agréé : <b>Simple, inclus au cercueil</b>	Matière du capiton : <b>Satin</b>	2		
Emblème : <b>Non</b>		2		
<b>Mise en bière et fermeture du cercueil</b>				
Mise en bière et fermeture du cercueil		2	25,00 €	
Personnel à la mise en bière et la fermeture du cercueil *		2		
Mise en bière anticipée (avant le jour des obsèques)		2		
Vacation de Police pour pose de scellés sur cercueil		0		20,00 €
<b>Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil)</b>				
Véhicule funéraire pour transport après mise en bière *		2		
Personnel *		2		
Transport après mise en bière dans un rayon de 25 kms aller/retour *		2		
Kilomètres supplémentaires pour transport après mise en bière - 1,30€ TTC/km -		2		
Frais d'autoroute pour transport après mise en bière		2		
Frais de déplacement pour repas /hébergement		2		
Véhicule de livraison		2		
<b>Cérémonie funéraire</b>				
Véhicule funéraire pour la cérémonie funéraire *		2	125,00 €	
Maître de cérémonie		2		
Porteur ( <b>x1</b> )		2	130,00 €	
Véhicule de livraison		2		
Table de condoléances		2		
Registre de condoléances		2		
Frais de Culte		2		
<b>Inhumation / Travaux sur concession</b>				
Déplacement au cimetière		2		
Fossoyeur		2		
Ouverture / Fermeture de la concession * :		2		
Creusement avec la mini pelle (pleine terre)		2		
Démontage / Remontage d'un monument		2		
Démolition / Coulage d'une chape maigre		2		
Inhumation du cercueil		2		
Inhumation du reliquaire		2		
Matériel logistique pour dernier hommage au cimetière		2		
Réduction de corps		2		
Forfait enlèvement des bois de cercueil		2		
Forfait incinération des bois de cercueil		2		
Nettoyage intérieur du caveau		2		
Exhumation de cercueil		2		
Exhumation de reliquaire		2		
Fourniture d'un reliquaire en : <b>cm</b>		2		
Fourniture d'un cercueil en zing		2		
Etiquette nominative pour reliquaire ou cercueil en zing		2		
Forfait bâchage de cercueil		2		
Pompage et assèchement du caveau		2		
Pose d'un plancher dans le caveau		2		
Vacation de Police pour pose de scellés sur reliquaire		0		
Autres travaux :		2		
<b>Crémation</b>				
Crémation <b>au crématorium d'Orange</b>		2	500,00 €	
Salle omniculture avec sonorisation au crématorium		2		
Vacation de Police pour crémation		0		20,00 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir du crématorium par personnel crématorium d'Orange		2	40,00 €	
Personnel		2		

\*Prestations obligatoires \*\*Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques. **Signature du client :**

Urne cinéraire * :	Matière de l'urne cinéraire :	2			
Plaque d'identification de l'urne cinéraire *		2			
Récupération urne par pompes funèbres + déplacement au cimetière pour inhumation / dispersion		2			
Déplacement au cimetière + Fossoyeur		2			
Ouverture / Fermeture de la concession * :		2			
Creusement fosse à urne (pleine terre)		2			
Scellement urne sur concession		2			
Inhumation / dispersion de l'urne		2			
Exhumation de l'urne		2			
Autres travaux :		2			

\*Prestations obligatoires \*\*Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités des obsèques.

Code TVA	TVA %	Base TVA	Montant TVA	Total		
0	0%	40,00 €	0,00 €	40,00 €	<b>TOTAL HT :</b>	<b>1 264,17 €</b>
1	10%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	<b>TOTAL TVA :</b>	<b>244,83 €</b>
2	20%	1 224,17 €	244,83 €	1 469,00 €	<b>NET A PAYER :</b>	<b>1 509,00 €</b>
		<b>1 264,17 €</b>	<b>244,83 €</b>	<b>1 509,00 €</b>		

En application de la réglementation funéraire, seules des prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm d'épaisseur en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).  
Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Date :

Signature (Lu et approuvé, bon pour commande) :





# Pompes Funèbres Calabrun

25 rue pasteur  
84420 Piolenc  
Tél : 04 90 51 78 65  
Email : administration@pfcabrun.fr  
Site Internet : https://www.pf-calabrun.fr  
Habilitation : 2021-84-329  
SIRET : 90272301400046

Devis n° DKVZ250053  
Dossier n° DS00566280  
Devis établi le 25/04/2025, valable 1 mois.  
Votre conseiller : Nathaniel Alezard

Tél : 04 90 29 63 66  
Mail : contact@mairie-piolenc.fr  
Lien de parenté avec le défunt : Mairie  
Compte client : C0485115

**MAIRIE - PIOLENC**  
6 rue Jean-Moulin  
84420 Piolenc

*DEVIS TYPE CREMATION*

Obsèques de ..... né le ..... à et décédé le ..... à l'âge de ..... ans , à .....

## Services

En application de la réglementation funéraire l'article R.2223-29 du CGCT prévoit que seules les prestations suivantes sont obligatoires : la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière, et dans tous les cas le cercueil, ses poignées, sa plaque d'identité et sa cuvette étanche, à l'exclusion de ses accessoires intérieurs et extérieurs, ainsi que soit les opérations d'inhumations, soit les opérations de crémations et l'urne cinéraire ou cendrier. En fonction des circonstances ou des causes du décès, du mode de transport et des modalités de l'inhumation ou de la crémation, les prestations obligatoires incluent également le véhicule de transport de corps avant ou après mise en bière, le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur.

Désignation	T V A	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais-avancés pour le compte de la famille
<b>1. Préparation / organisation des obsèques</b>				
Démarches et formalités	20%	100,00		
Préparation et organisation des obsèques • OFFERT	20%	0,00		
Vacation funéraire	0%			20,00
<b>2. Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu</b>				
Brancardier	20%	100,00		
Housse mortuaire et bracelet	20%	50,00		
Transport du défunt avant mise en bière au forfait jusqu'à 30 km	10%	50,00		
Mise à disposition d'un véhicule funéraire avant MEB	10%	100,00		
<b>3. Cercueil et accessoires</b>				
Cercueil Crémation CONTIS * <i>Cercueil* en pin massif, de forme parisienne, et d'épaisseur 22mm ; équipé de 4 poignées*, cuvette étanche* et plaque d'identité*</i>	20%	680,00		
Cache-vis OFFERT	20%	0,00		
<b>5. Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu</b>				
Transport du défunt après mise en bière au Forfait jusqu'à 30 km	10%	50,00		
<b>6. Cérémonie funéraire</b>				
Maître de cérémonie	20%		120,00	

Désignation	T V A	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
• OFFERT				
<b>Pack Hommage</b>				
• OFFERT	20%		0,00	
<b>Véhicule de cérémonie</b>	10%	100,00		
<b>7. Inhumation / Exhumation</b>				
<b>Déplacement au cimetière</b>	20%	50,00		
<b>Fossoyeur</b>	20%	100,00		
<b>Ouverture et fermeture de concession frontale</b>	20%	150,00		
<b>TOTAL TTC</b>		<b>2 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

\* Articles obligatoires par la législation # Articles obligatoires par la réglementation, selon la situation

TVA%	Base TVA	Montant TVA
10%	272,73	27,27
20%	1 416,67	283,33

Total HT	1 689,39 €
TOTAL TVA	310,61 €
Total TTC	2 000,00 €

Nous vous informons de votre droit d'inscription à la liste d'opposition pour le démarchage téléphonique sur Bloctel : <https://www.bloctel.gouv.fr/>

En cas de désaccord persistant et sous réserve des conditions de recevabilité prévues par le Code de la consommation, vous pourrez vous adresser gratuitement au Médiateur de la consommation dont nous relevons afin de trouver une solution amiable : Médiateur du Commerce Coopératif et Associé – FCA – 77, rue de Lourmel – 75015 Paris, ou sur le site internet du Médiateur [www.mcca-mediation.fr](http://www.mcca-mediation.fr)

Je soussigné(e) MAIRIE - PIOLENC

Accepte le présent devis prévisionnel

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Le 25/04/2025 à Piolenc

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé, bon pour acceptation»

La législation nous interdit toute convention ou accord avec quelque chambre funéraire quelle qu'elle soit.  
 Ne sachant pas quel établissement sera choisi par la famille (en fonction des disponibilités...), nous ne pouvons inclure cette prestation, de plus la chambre funéraire n'est pas considérée comme prestation obligatoire, mais optionnelle.



# Pompes Funèbres Patricia Barthez - Tulette

600, Avenue des Alpes  
26790 Tulette  
Tél : 04 75 98 30 16  
Email : ambulancesbarthez@gmail.com  
Site Internet : www.pompes-funebres-barthez.fr  
Habilitation : 22-26-0014

Devis n° DTU240254

Dossier n°DS00165710

Devis établi le 12/11/2024, valable 1 mois.

Votre conseiller : Gwenn BOUTOU

Tél : 04 99 99 99 99

Lien de parenté avec le défunt : .....

Compte client : 90139377

## DEVIS TYPE INHUMATION

.....

Obsèques de ..... né le ..... à et décédé le ..... à l'âge de ..... ans , à .....

### Services

**Transport avant mise en bière** : Chambre Funéraire Patricia BARTHEZ 600 Avenue des Alpes 26790 Tulette

**Soins** : Chambre Funéraire Patricia BARTHEZ 600 Avenue des Alpes 26790 Tulette

**Salon en chambre funéraire** : Salon Salon 1 - Chambre Funéraire Patricia BARTHEZ 600 Avenue des Alpes 26790 Tulette

**Transport après mise en bière** : Salon Salon 1 - Chambre Funéraire Patricia BARTHEZ 600 Avenue des Alpes 26790 Tulette

**Fermeture de cercueil** : Salon Salon 1 - Chambre Funéraire Patricia BARTHEZ 600 Avenue des Alpes 26790 Tulette

**Mise en bière** : Salon Salon 1 - Chambre Funéraire Patricia BARTHEZ 600 Avenue des Alpes 26790 Tulette

En application de la réglementation funéraire l'article R.2223-29 du CGCT prévoit que seules les prestations suivantes sont obligatoires : la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière, et dans tous les cas le cercueil, ses poignées, sa plaque d'identité et sa cuvette étanche, à l'exclusion de ses accessoires intérieurs et extérieurs, ainsi que soit les opérations d'inhumations, soit les opérations de crémations et l'urne cinéraire ou cendrier. En fonction des circonstances ou des causes du décès, du mode de transport et des modalités de l'inhumation ou de la crémation, les prestations obligatoires incluent également le véhicule de transport de corps avant ou après mise en bière, le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur.

Désignation	T V A	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
<b>1. Préparation / organisation des obsèques</b>				
<b>Distribution et affichage</b>	20%		75,00	
<b>Démarches et formalités administratives</b>	20%	345,00		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Type : En semaine</li> <li>Week-end / Jours Férié : 395.00€</li> </ul>				
<b>Soins de conservation #</b>	20%		456,00	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Période : Semaine</li> <li>Soirs / Week-end / Jours Férié : 496.00€</li> </ul>				
<b>Location du laboratoire</b>	20%		65,00	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Période : Semaine</li> <li>Soirs / Week-end / Jour Fériés : 85.00 €</li> </ul>				
<b>Séjour en salon (arrivée et départ compris)</b>	20%		312,00	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de jours : 4</li> <li>4 Jours à 78€ le jour</li> </ul>				
<b>Admission en chambre funéraire</b>	20%		65,00	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Période : Semaine</li> <li>Soirs / Week-end / Jour Fériés : 85.00€</li> </ul>				
<b>2. Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu</b>				
<b>Brancardier</b>	20%	165,00		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Période : Semaine</li> </ul>				

Désignation	T V A	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
• Soirs / Week-end / Jour Fériés : 215.00€				
<b>Forfait de transport avant mise en bière</b>				
• Période : Semaine	10%	125,00		
• Soirs / Week-end / Jour Fériés : 210.00€				
<b>Véhicule funéraire pour transport avant mise en bière</b>	10%	315,00		
<b>Housse mortuaire #</b>	20%	78,00		
<b>3. Cercueil et accessoires</b>				
<b>Emblème Inhumation - [6342] - Croix Fine Avec Christ Vieux Bronze</b> <i>Métal Vieux Bronze 45x18cm</i>	20%		52,00	
<b>Capiton - [6822] - Économique Champagne</b> <i>Champagne taffetas 60gr</i>	20%	135,00		
<b>Cercueil Inhumation - [6184] - PARISIEN SIMPLE</b> <i>Cercueil* en chêne demi-teinte satiné, d'épaisseur 22mm brut ; équipé de 4 poignées* ; cuvette étanche* et plaque d'identité*</i>	20%	1 170,00		
<b>4. Mise en bière et fermeture du cercueil</b>				
<b>Personnel 3 Porteurs</b>	20%	666,00		
<b>5. Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu</b>				
<b>Forfait de transport après mise en bière</b>				
• Période : Semaine	10%	125,00		
• Soirs / Week-end / Jour Fériés : 210.00€				
<b>Véhicule funéraire pour transport après mise en bière</b>	10%	315,00		
<b>6. Cérémonie funéraire</b>				
<b>Table et registre de condoléances</b>	20%		75,00	
<b>Maître de cérémonie</b>	20%		235,00	
<b>7. Inhumation / Exhumation</b>				
<b>Creusement et comblement de fosse *</b>				
• Creusement et comblement de fosse - Pelle Mécanique Ste-Cécile-les-Vignes/Bouchet - 720.00 € Suze-la-Rousse/Rochegude - 700.00 € Tulette - 770.00 € Creusement et comblement de fosse - Manuel 980.00 €	20%	700,00		
<b>Croix remarque</b>				
• Croix/Plateau de repère pour concession neuve	20%		108,00	
<b>Ouverture et fermeture de caveau</b>				
• Ouverture et fermeture porte façade : 215.00 € Ouverture et fermeture tombale - Manuel : 320.00 € Ouverture et fermeture tombale - Mécanique : 425.00 €	20%	215,00		
<b>TOTAL TTC</b>		<b>4 354,00 €</b>	<b>1 443,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

\* Articles obligatoires par la législation # Articles obligatoires par la réglementation, selon la situation

TVA%	Base TVA	Montant TVA
10%	800,00	80,00
20%	4 097,50	819,50

Total HT	4 897,50 €
TOTAL TVA	899,50 €
Total TTC	5 797,00 €

Nous vous informons de votre droit d'inscription à la liste d'opposition pour le démarchage téléphonique sur Bloctel : <https://www.bloctel.gouv.fr/>

En cas de désaccord persistant et sous réserve des conditions de recevabilité prévues par le Code de la consommation, vous pourrez vous adresser gratuitement au Médiateur de la consommation dont nous relevons afin de trouver une solution amiable : Médiateur du Commerce Coopératif et Associé – FCA – 77, rue de Lourmel – 75015 Paris, ou sur le site internet du Médiateur [www.mcca-mediation.fr](http://www.mcca-mediation.fr)

Je soussigné(e) **DEVIS TYPE INHUMATION**

Accepte le présent devis prévisionnel

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Le 13/12/2024 à Tulette

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé, bon pour acceptation»

# DEVIS-TYPE

## POMPES FUNEBRES VAUCLUSIENNES :

- **Avignon** : [Avignon Service Funéraire](#) : 9 boulevard Denis Soulier
- **Cavaillon** : [Cavaillon Service Funéraire](#) : 114 avenue Georges Clémenceau
- **Orange** : [Pompes Funèbres Orangeoises](#) : 171 place Pourtoules
- **Camaret-sur-Aigues** : [Pompes Funèbres Camaretoises](#) : 12 cours du Nord
- **Beaumes-de-Venise** : [Pompes Funèbres Vaclusiennes](#) : Place de l'Église
- **Caderousse** : [Pompes Funèbres Caderoussiennes](#) : 8 rue du docteur Guérin
- **Vacqueyras** : [Pompes Funèbres Vaclusiennes](#) : 1852 route de vaison

POMPES FUNEBRES POSSEDANT UNE HABILITATION NATIONALE. SE DEPLACE SUR TOUTE  
COMMUNE (article L 2223-23 CGCT).

## CONTACT :

**06.29.24.01.24.** ou [fwc@orange.fr](mailto:fwc@orange.fr)

## SITE INTERNET :

[www.pfvauclusiennes.fr](http://www.pfvauclusiennes.fr)

## NOTRE +

Notre société possède le « [Diplôme Universitaire en Droit Funéraire](#) ».

Réalisation de colloques sur différents thèmes funéraires (*publics ou privés*)

## SOMMAIRE :

- **P2** : Règlementation
- **P2** : Comment bien lire un devis-type
- **P3** : Les prestations obligatoires
- **P3** : Un devis-type se lisant ainsi
  
- **DEVIS** (*selon volontés de la famille ou de la personne décédée – Diverses prestations possibles*)
  - **CREMATION** **p4**
    - Décès hôpital réalisant une toilette mortuaire
    - Décès domicile
  - **INHUMATION** **p5**
    - Décès hôpital réalisant une toilette mortuaire
    - Décès domicile

Mise à jour N°24-2 : Samedi 30 novembre 2024

## Règlementation :

**Article R 2223-31 CGCT** : « Les communes doivent afficher à la vue du public, dans le service d'Etat-civil de la mairie et des mairies annexes ainsi que dans le local de conservation du ou des cimetières communaux, la liste des régies, entreprises, associations et de leurs établissements habilités à fournir les prestations du service extérieur des pompes funèbres.

ELLE DOIT ETRE COMMUNIQUEE PAR LES SERVICES MUNICIPAUX A TOUTE PERSONNE SUR SIMPLE DEMANDE ».

**Article L 2223-21-1 CGCT (loi 3DS N° 2022-217 du 21 février 2022)** : « Les devis fournis par les régies et les entreprises ou associations habilitées doivent être conformes à des modèles de devis établis par arrêté du ministre chargé des collectivités territoriales.

Les régies, entreprises et associations habilitées déposent ces devis, actualisés tous les trois ans, dans chaque département où elles ont leur siège social ou un établissement secondaire, auprès des communes où ceux-ci sont situés, ainsi qu'auprès de celles de plus de 5 000 habitants.

Elles peuvent également déposer ces devis auprès de toute autre commune.

Ces devis sont publiés sur le site internet des communes de plus de 5 000 habitants. Dans les autres communes, ils peuvent être consultés selon des modalités définies, dans chaque commune, par le maire ».

Florebo quocumque  
ferar



Je fleurirai  
là où je serai porté

## Comment bien lire un devis-type funéraire :

Les devis-types déposés en mairie correspondent généralement à quelques exemples de devis que peut obtenir une famille lors de l'écriture d'obsèques. Toutefois, les demandes des familles endeuillées sont très diversifiées dans leurs demandes de prestations rendant dans ce cas des difficultés de comparaisons entre les différents opérateurs funéraires.

Il convient ainsi de demander leur documentation générale afin d'avoir un visuel complet sur leur tarification.

Un devis funéraire va ainsi se présenter dans un cadre défini par la législation (loi N° 2008-1350) la répartition des différentes prestations :

- **prestations obligatoires** au vu de la bonne réalisation des obsèques et réglementées par l'article L 2223-19 CGCT telle la fourniture du cercueil ou d'un corbillard motorisé,
- **prestations courantes** restant facultatives tel l'habillage du cercueil, les déclarations de décès ou la fourniture du personnel habilité,
- **prestations optionnelles** (donc non obligatoires) telle la toilette funéraire, les actes de thanatopraxie, les registres de condoléances, etc.,
- **les frais avancés** par l'opérateur funéraire pour le compte de la famille endeuillée tels les frais de culte, de crémations, ...

**Attention !** Certaines prestations optionnelles pouvant devenir obligatoires dans certaines conditions. (ex : fourniture d'un cercueil en zinc en cas de transport international l'imposant par une convention bilatérale ou multilatérale, acte de thanatopraxie imposé par certains pays lors de rapatriement, dépositoires, ...)

## Les prestations obligatoires :

L'annexe de l'arrêté du 23 août 2010 portant définition du modèle de devis applicables aux prestations fournies par les opérateurs funéraires mentionne :

**Sont considérées comme prestations obligatoires :**

- **Véhicules funéraires** avant ou après mise en bière agréés\*,
- **Cercueil équipé** d'une plaque d'identification, d'une cuvette étanche et de quatre poignées selon le cas,
- **Opérations nécessaires à l'inhumation,**
- **Opérations nécessaires à la crémation** dont la fourniture d'une **urne cinéraire** si besoin.

\* Les véhicules funéraires obligatoires étant des véhicules motorisés agréés. Dans certaines écritures d'obsèques, ce type de véhicule pouvant devenir facultatif et non obligatoire. Ex : obsèques sur une même commune et dont la mairie accepte l'emploi de moyen de transport non motorisé tel le charreton.

Florebo quocumque

ferar



Je fleurirai

là où je serai porté

## Un devis-type se lisant ainsi :

	Prestations courantes	Prestations optionnelles	Frais avancés
<b>Préparation - Organisation des obsèques</b>	<b>Démarches administratives*</b> : en sachant que la famille peut également déclarer le décès	Vente de <b>fleurs fraîches</b> , Vente de <b>fleurs artificielles</b> , Vente de <b>plaques funéraires</b> .	Parution d'un <b>avis de décès</b> dans un ou plusieurs journaux ayant une rubrique nécrologique.
<b>Gestion du corps</b>	<b>Transport de corps à visage découvert*</b> : véhicule funéraire, housse mortuaires, frais kilométriques, ... (Article L 2223-19 CGCT)	Aucune toilette, Simple habillage, <b>Toilette mortuaire</b> , <b>Toilette funéraire</b> , <b>Soins de conservation*</b> , <b>Chambre funéraire</b> , Retrait de toute <b>prothèse fonctionnant à pile**</b> (article R 2213-15 CGCT)	
<b>Cercueil et accessoires</b>	<b>Cercueil**</b> avec accessoires obligatoires (Article L 2223-19 CGCT)	<b>Accessoires non obligatoires</b> pour cercueil (capiton, zinc*) (Article L 2223-19 CGCT)	
<b>Mise en bière &amp; Fermeture du cercueil</b>	<b>Mise en bière*</b> et <b>fermeture*</b>		<b>Frais de vacation</b>
<b>Transport après mise en bière du défunt (quand non réalisation des obsèques)</b>	<b>Personnel*</b> : chauffeur, porteurs <b>Corbillard*</b> , (Article L 2223-19 CGCT)		
<b>Cérémonie funéraire</b>	<b>Personnel*</b> : chauffeur, porteurs <b>Véhicules funéraires*</b> dont <b>véhicules de deuil*</b> , (Article L 2223-19 CGCT)	<b>Maitre de cérémonie</b> <b>Table et registre</b> à condoléances <b>Affichettes</b> dans les commerces	<b>Culte religieux</b> (casuel)
<b>Si crémation</b>	<b>Personnel*</b> , <b>Urne cinéraire*</b> , (Article L 2223-19 CGCT) <b>Frais inhumation</b> (si inhumation de l'urne funéraire)	<b>Maintien de l'urne</b> au crématorium, <b>Dispersion des cendres</b>	<b>Frais de crémation*</b>
<b>Si inhumation</b>	<b>Personnel*</b> , <b>Ouverture / Fermeture*</b> de la sépulture (Article L 2223-19 CGCT)	<b>Exhumation</b> , réduction, translation, Fourniture d'un <b>caveau funéraire</b> , Travaux de cimetières tels les <b>gravures</b>	

Classification des principales prestations funéraires proposées aux familles dans le modèle de devis imposé par l'arrêté du 23 août 2010 *en tenant compte que certaines d'entre elles peuvent devenir obligatoires dans certaines situations voire que la famille endeuillée peut réaliser elle-même certaines prestations (article 78 et 79 du code civil, circulaire N° 95-169 du 15 mai 1995 relative à l'habilitation dans le domaine du funéraire).*

\* prestations funéraires réglementées devenant obligatoires selon les circonstances ou les volontés,

\*\* prestations ou articles funéraires obligatoires dans la réalisation des obsèques.

# Devis CREMATION

## Lieux de décès : Hôpital réalisant toilette mortuaire

**Volontés** : Décès hôpital, maintien du corps à la chambre mortuaire, toilette mortuaire, famille déclarant le décès, cercueil en pin équipé capiton 1<sup>er</sup> prix, crémation sur Orange avec une cérémonie civile, dispersion des cendres en pleine nature. **Temps d'attente avant crémation : 3 jours**

Prestations	Prestations courantes TTC	Prestations optionnelles TTC	Frais avancés TTC
Déclaration de décès ( <b>article 78 cc</b> )	0 € (famille)		
Autres démarches administratives	50 €		
Chambre mortuaire		0 €	
Toilette mortuaire ( <i>réalisée par hôpital</i> )		0 €	
Cercueil en pin blanc + accessoires obligatoires Capiton ( <i>non obligatoire</i> )	400 €	60 €	
Mise en bière Pose des scellés	80 €		20 €
Corbillard sans chauffeur après mise en bière 2 porteurs funéraires dont chauffeur Frais kilométriques ( <i>variables</i> )	300 € 200 € 60 €		
Frais de crémation ( <i>crématorium Orange – Tarif 2024</i> ) Urne funéraire en carton	30 €		500 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 120 €</b>	<b>60 €</b>	<b>520 €</b>
<b>TOTAL FRAIS OBSEQUES</b>		<b>1 700 €</b>	

## Lieux de décès : Domicile – Accès simple

**Volontés** : Décès domicile – accès simple avec brancard et lit médicalisé, transport de corps vers la chambre funéraire d'Orange – distance 10 Kms, pas de toilette, famille déclarant le décès, cercueil en pin équipé capiton 1<sup>er</sup> prix, crémation sur Orange avec une cérémonie civile, dispersion des cendres en pleine nature. **Temps d'attente avant crémation : 3 jours**

Prestations	Prestations courantes TTC	Prestations optionnelles TTC	Frais avancés TTC
Déclaration de décès ( <b>article 78 cc</b> )	0 € (famille)		
Autres démarches administratives	50 €		
Transport de corps à visage découvert (10 kms) Corbillard avant mise en bière 1 ambulancier (chauffeur) Housse mortuaire Frais kilométriques ( <i>variables</i> ) 2,4 €/ Km AR	250 € 100 € 30 € 24 €		
Chambre funéraire ( <i>Orange – Coudoulet : tarifs 2024</i> )		210 €	
Cercueil en pin blanc + accessoires obligatoires Capiton ( <i>non obligatoire</i> )	400 €	60 €	
Mise en bière Pose des scellés ( <i>sur Orange</i> )	80 €		0 €
2 porteurs funéraires	200 €		
Frais de crémation ( <i>crématorium Orange – Tarif 2024</i> ) Urne funéraire en carton	30 €		500 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 164 €</b>	<b>270 €</b>	<b>500 €</b>
<b>TOTAL FRAIS OBSEQUES</b>		<b>1 934 €</b>	

# Devis INHUMATION

## Lieux de décès : Hôpital réalisant toilette mortuaire

**Volontés** : Décès hôpital, maintien du corps à la chambre mortuaire, toilette mortuaire, famille déclarant le décès, cercueil en pin équipé capiton 1<sup>er</sup> prix, inhumation au cimetière de la même commune avec une cérémonie civile devant le caveau, ouverture de sépulture de type « porte frontale ». Temps d'attente avant inhumation : 3 jours

Prestations	Prestations courantes TTC	Prestations optionnelles TTC	Frais avancés TTC
Déclaration de décès (article 78 cc)	0 € (famille)		
Autres démarches administratives	50 €		
Chambre mortuaire		0 €	
Toilette mortuaire (réalisée par hôpital)		0 €	
Cercueil en pin blanc + accessoires obligatoires Capiton (non obligatoire)	400 €	60 €	
Mise en bière	80 €		
Corbillard sans chauffeur après mise en bière	300 €		
3 porteurs funéraires (dont chauffeur)	300 €		
1 Maître de cérémonie	150 €		
Ouverture / Fermeture – Porte frontale	150 €		
Cérémonie civile – 20 minutes environ	0 €		
<b>TOTAUX</b>	<b>1 430 €</b>	<b>60 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL FRAIS OBSEQUES</b>		<b>1 490 €</b>	

## Lieux de décès : Domicile – Accès simple

**Volontés** : Décès domicile – accès simple avec brancard et lit médicalisé, transport de corps vers la chambre funéraire la plus proche, pas de toilette, famille déclarant le décès, cercueil en pin équipé capiton 1<sup>er</sup> prix, inhumation au cimetière de la même commune avec une cérémonie civile devant le caveau, ouverture de sépulture de type « porte frontale ». Temps d'attente avant inhumation : 3 jours

Prestations	Prestations courantes TTC	Prestations optionnelles TTC	Frais avancés TTC
Déclaration de décès (article 78 cc)	0 € (famille)		
Autres démarches administratives	50 €		
Transport de corps à visage découvert (sur même commune)			
Corbillard avant mise en bière	250 €		
1 ambulancier (chauffeur)	100 €		
Housse mortuaire	30 €		
Frais kilométriques (variables) 2,4 €/ Km AR	0 €		
Chambre funéraire (estimation)		300 €	
Cercueil en pin blanc + accessoires obligatoires Capiton (non obligatoire)	400 €	60 €	
Mise en bière	80 €		
Corbillard sans chauffeur après mise en bière	300 €		
3 porteurs funéraires (dont chauffeur)	300 €		
1 Maître de cérémonie	150 €		
Ouverture / Fermeture – Porte frontale	150 €		
Cérémonie civile – 20 minutes environ	0 €		
<b>TOTAUX</b>	<b>1 810 €</b>	<b>360 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL FRAIS OBSEQUES</b>		<b>2 170 €</b>	

**Ces devis-type ne sont qu'un simple aperçu d'une prestation minimale.**

Afin de bien comparer nos tarifs avec nos confrères, il convient de voir **six grands principes** :

- frais liés à l'**accompagnement et à la préparation des obsèques** (*démarches administratives, annonces nécrologiques, ...*),
- **gestion du corps** (*pas de toilette, toilette, acte de thanatopraxie, toilette rituelle, ...*),
- **lieux de repos** (*domicile, chambre mortuaire, chambre funéraire*),
- **cercueil** (*essence, accessoires, ...*),
- **obsèques** (*véhicules funéraires, maitre de cérémonie, porteurs funéraires, registre à condoléances, frais de culte, ...*),
- **destination du corps** (**inhumation** – *caveau, fosse* ; **crémation** – *dispersion des cendres ou inhumation*)

Notre société de Pompes Funèbres peut également vous proposer toute une série de prestations funéraires selon vos volontés ainsi qu'un large éventail de marchandises liées aux opérations funéraires.

**Venez nous découvrir sur notre site internet** : [www.pfvauclusiennes.fr](http://www.pfvauclusiennes.fr) possédant également une **boutique en ligne**.

Frédéric, *gérant*  
**06 29 24 01 24**

**POMPES FUNÈBRES  
VAUCLUSIENNES**

«Florebo quocumque ferar»